

l'Oratoire

LA FEUILLE ROSE - N°831

Juillet – Décembre 2024

Agenda complet
p. 28 à 34

Républicains, laïques et protestants



Fronton de l'église de Charenton Le Pont

*« Ah qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères
(des sœurs) d'habiter unis ensemble »*

Psaume 133, 1

l'Oratoire

Éditorial par Aurore Saglio Thebault, présidente du Conseil Presbytéral	3
Républicains, laïques et protestants	
Je suis un républicain, laïque et protestant par Marc de Bonnechose	4
Liberté, Égalité, Laïcité par Robert Badinter (en 2015)	5
Prêcher dans une République laïque par Béatrice Cléro-Mazire	6
Une tradition libérale pour la liberté et le bien commun par Christophe Cousinié	8
Témoignage d'un professeur de médecine par Didier Sicard	10
Témoignage d'un aumônier de prison par Agnès Adeline-Schaeffer	11
Faire des républicains par Ferdinand Buisson (en 1903)	13
Rien ne se construit sur la détestation d'autrui par Christian Kruger	14
Frères et sœurs unis ensemble :	
retours sur le 1^{er} semestre 2024	
La fraternité : valeur chrétienne et républicaine (Les Théophiles)	16
Juste solidaire - passeurs de mémoire et de fraternité	17
Le mariage : une union civile avant d'être religieuse (Le groupe des Jeunes)	18
Une fraternité universelle pour la veillée des fiertés	18
Être Chrétiens et Chrétiennes dans la cité (L'Éducation Biblique)	20
Un équipage serein au risque des tempêtes (Notre Assemblée Générale)	22
Garder le cœur toujours brûlant (Le départ à la retraite d'AAS)	23
Accompagner de la naissance à la résurrection (Le Carnet)	26
Les activités et événements du 2^{ème} semestre 2024	28
Les contacts	35

La Feuille Rose est le bulletin de l'EPUdF - APEROL

Association Presbytérale de l'Église Réformée de l'Oratoire du Louvre.

Directrice de la publication : Aurore Saglio Thebault en collaboration avec les pasteurs Agnès Adeline-Schaeffer et Béatrice Cléro-Mazire - Impression : Imprimerie de l'Isly - Paris



L'idée du thème de cette Feuille Rose *Républicains, laïques et protestants* est née à la mort de Robert Badinter qui inspirait déjà une prédication particulièrement émouvante à notre pasteur Béatrice Cléro-Mazire : *Le juste vivra par sa foi* (à partir de Habacuc 1). Notre ancien Garde des Sceaux et président du Conseil Constitutionnel disait en effet « *Je suis républicain, laïque et juif* ».

L'ordre des mots est fondamental et ne va pas forcément de soi, y compris chez les protestants, comme l'expliquait alors le pasteur Marc de Bonnechose dans *Paroles Protestantes*. Abrogées par Vichy puis revendiquées par la France libre et la Résistance qui confirmaient ainsi leur dimension démocratique et humaniste, les 3 valeurs de notre devise - Liberté, Égalité, Fraternité - sont inscrites au fronton de nos édifices publics dont une centaine d'églises. Elles devraient logiquement animer le croyant comme le citoyen car elles constituent des valeurs aussi bien spirituelles que républicaines ; qu'il suffise de lire le remarquable ouvrage collectif paru chez Olivétan * à la suite de la création du programme de formation interreligieuse et laïque Emouna pour en être convaincu. « *Les objections tirées du vague de la formule démocratique viennent de ce qu'on en a méconnu le caractère originellement religieux* » remarquait déjà Henri Bergson.

Depuis, avec les élections européennes puis législatives, on a pu observer à quel point il était devenu difficile ne serait-ce que de débattre : les haines, l'enfermement dans ses propres croyances ou celles d'autrui empêchant tout dialogue et réflexion ! Je te hais donc je suis ? On est loin du « *je pense donc je suis* » de Descartes élevé en « *je dois donc je suis* » de Ferdinand Buisson, grand admirateur de Sébastien Castellion et de l'idée que l'homme est libre et que « *libre, l'âme humaine se trouve placée en face du devoir* ». Quant au principe de la laïcité qui lui était si cher et qui, plus que jamais, devrait constituer l'huile dans les rouages de notre triptyque républicain, il est attaqué. Pourtant, comme le rappelait Robert Badinter, son sens premier n'est autre que « *Je te respecte au-delà de nos différences de religion ou d'opinion comme de sexe, de race ou d'orientation sexuelle parce que tu es comme moi un être humain, tu es mon frère ou ma sœur en humanité* ».

Voilà donc l'origine de ce dossier et le choix du verset 1 du psaume 133 en regard : « *Ah qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères (des sœurs) d'habiter unis ensemble* ». Le protestantisme libéral est un idéal certes mais qui nous oblige, notamment à former d'autres esprits libres, d'autres républicains au sens noble du terme ; Ferdinand Buisson, fervent républicain, fondateur de la laïcité et protestant libéral, y aspirait aussi : « *Et si vous voulez faire un esprit libre, qui est-ce qui doit s'en charger, sinon un autre esprit libre ? Et comment celui-ci formera-t-il celui-là ? Il lui apprendra la liberté en la lui faisant pratiquer. C'est en agissant qu'on apprend à agir, ...* ». C'est ce que l'équipe du Conseil presbytéral sortant a modestement essayé de faire tout au long de son mandat y compris ce semestre passé dont vous trouverez des exemples très concrets dans cette Feuille Rose n°831. C'est également l'engagement de l'équipe du Conseil presbytéral entrant.

Aurora Saglio Thebault, présidente du Conseil Presbytéral



Je suis un républicain, laïque et protestant

par Marc de Bonnechose - Paroles Protestantes n°484

L'annonce de la mort de Robert Badinter avait beau être prévisible, la puissance émotionnelle qu'elle a provoquée en France m'a surprise. Elle a révélé l'impact sur la société de la hauteur de vue de cet homme qui, engagé dans le combat politique de son temps et parfois haï sur ce terrain, était par-dessus tout un sage spirituel. De lui, je garde en mémoire une expression qui m'a toujours marqué : « je suis un républicain, laïque et juif ». L'ordre des mots est fondamental.

Se dire **protestant, laïque et républicain**, c'est reconnaître que Dieu est au cœur de la vie et commande toute action et toute pensée. Ce n'est bien sûr pas faux lorsqu'on est croyant. Mais cela implique de considérer la laïcité qui fonde la légitimité des autres religions comme une concession nécessaire pour une société paisible, l'appartenance à la république en étant une autre. Cela donne l'impression que le chrétien s'engage dans l'accueil de l'autre et dans la société presque avec réticence. « Debout, sainte cohorte, soldats du roi des rois, tenez d'une main forte l'étendard de la croix », chantait-on jadis dans nos Églises du Réveil.

Laïque, protestant et républicain, l'expression correspondrait plus aux affres de l'Église multitudiniste des années 1970, soucieuse d'ouverture à l'autre et de débat, d'œcuménisme et d'engagement social. Reconnaître avant tout l'autre dans sa différence, avant même que de dire sa propre orientation ecclésiale et de s'engager dans la cité des hommes, indique un mode de pensée. Cela évoque un protestantisme participant au cœur des religions et définissant la nation comme son lieu d'action et de témoignage. Mais à brandir le devoir de dialogue et le droit à la différence comme un étendard, le risque fut de se noyer dans la foule des possibles, ou bien de nourrir les identitarismes qui voudraient être plus différents et légitimes que les autres. Notre siècle en meurt.

Républicain, laïque et protestant, cet ordre des mots peut choquer, comme le fait qu'un chrétien se définisse avant tout dans son appartenance citoyenne. Mais il suit une logique encore différente. Il s'agit de prendre acte de la notion de peuple et de la responsabilité qui incombe à chacun. Dans ce peuple réuni par la république, la laïcité est garante de paix et de fraternité car toutes les religions sont reconnues et aucune n'est privilégiée. C'est la seule situation où la violence et la volonté de détenir l'unique vérité peuvent être déjouées. Dans cette république et cette laïcité, je peux ensuite m'inscrire en protestant et redonner à Dieu le présent qu'il m'a offert. Je peux à chaque seconde laisser infuser, dans cette vie qui m'est confiée, une Parole qui me dépasse. Un homme sage m'a rappelé cette évidence en s'en allant. Qu'il en soit béni.

Liberté, Égalité, Laïcité

par Robert Badinter - extraits du discours du 10 avril 2015 au GODF

« *Quand je dis République, je vise avec Condorcet « le régime où les droits de l'homme sont conservés » car la proposition de Condorcet nous invite à fonder la laïcité de la république sur le respect des droits de l'homme.*

Car à l'heure où certains invoquent parfois les droits humains pour combattre la laïcité, il faut rappeler haut et fort que la laïcité découle de ces droits fondamentaux reconnus à tous les êtres humains : la liberté et l'égalité. La laïcité en effet garantit à chacun l'exercice de la liberté d'opinion, « même religieuse », précise l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, c'est-à-dire la liberté de croire en la religion de son choix ou d'être agnostique ou athée.

S'agissant de l'égalité, la laïcité garantit à chacun une égalité de droit absolue quelles que soient ses convictions religieuses ou absence de conviction. La laïcité implique ainsi l'interdiction de toute discrimination entre les êtres humains à raison de leur conviction religieuse ou philosophique. Elle est source de fraternité civique. Elle réunit dans les temps d'épreuves collectives « celui qui croyait en Dieu et celui qui n'y croyait pas ». [...]

La laïcité n'est pas seulement le corollaire nécessaire de la liberté d'opinion et de l'égalité entre croyants de toutes confessions et non-croyants. La laïcité est aujourd'hui dans la république le garant de la dignité de chacune et de chacun. Jean Jaurès disait déjà en 1905 que « la laïcité, c'était la fin des réprouvés ». Propos admirable qui traduit exactement l'importance de la laïcité pour toutes les minorités religieuses et spirituelles. Le respect par chacun de l'autre, de tout autre et de ses convictions est une exigence première de la dignité humaine. Là s'inscrit le sens premier de la laïcité : « Je te respecte au-delà de nos différences de religion ou d'opinion comme de sexe, de race ou d'orientation sexuelle parce que tu es comme moi un être humain, tu es mon frère ou ma sœur en humanité. » Les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ont voulu, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, proclamer solennellement l'égalité des êtres humains, de tous les êtres humains, quelles que soient leurs différences naturelles ou culturelles. Parce que la laïcité garantit cette dignité et assure ce respect de tous à l'égard de chacun, dans le domaine si sensible des croyances et des opinions, elle demeure un fondement irremplaçable de la république. La laïcité est un bien conquis de haute lutte par des décennies de combats républicains. Sachons la préserver contre toute atteinte d'où qu'elle vienne et la transmettre comme un héritage précieux aux nouvelles générations. C'est le devoir de tous les républicains. »



Prêcher dans une république laïque

par la pasteur **Béatrice Cléro-Mazire**

Prendre la parole dans un culte semble être un acte parfaitement circonscrit à un espace et un temps bien identifiés. Pourtant les limites de cette activité sont plus difficiles à tracer qu'il n'y paraît.

Dans cet acte de parole, la question de l'autorité est sans cesse reposée. Quand je prêche, suis-je d'abord en train de porter une parole protestante, laïque ou républicaine ?

La communauté religieuse qui mandate une personne pour prêcher prend la responsabilité d'une parole publique qui reflète les idées spirituelles, sociales et politiques qu'elle défend. Car, il faut reconnaître que, même si, selon les idées de la Réforme protestante, la conscience individuelle a droit de cité dans la prédication et est attendue de la part du prédicateur, c'est bien la communauté locale qui a charge de choisir celles et ceux qui prêchent en son sein et délimite ainsi, dans un contrat tacite ou explicite ce qu'il est possible de dire ou non dans le cadre ainsi fixé. Cet accord se fait avec, pour cadre, celui des lois de la République.

Mais, outre l'autorité de la conscience individuelle, outre celle de l'association cultuelle, d'autres autorités pèsent sur la parole publique de nos communautés religieuses. Sous la pression d'une compréhension négative de la laïcité, il serait aisé de faire du culte une bulle hors du temps dans laquelle les questions spirituelles ne rencontreraient jamais les questions sociales, économiques, ou politiques. La parole religieuse se revendiquerait alors hors de tout contexte, comme si elle était capable d'échapper aux problématiques du monde contemporain dans lequel elle résonne.

La pression de la laïcité, comprise négativement, peut aussi s'exercer dans un sens inverse de cette mise à part du religieux et pousser la prédication à adopter les valeurs de la société ambiante sans les critiquer. La parole devient alors démagogie et discours lénifiant, n'édifiant plus personne spirituellement.

C'est donc la République, la res-publica, la chose publique qui est le véritable critère de justesse de la prédication. Il existe donc une ligne de crête sur laquelle le discours religieux devrait tenter de se tenir pour annoncer la Bonne Nouvelle d'un monde meilleur. Un cheminement à l'écoute du monde actuel qui ne renonce ni à sa singularité parmi les discours ambiants, ni à sa visée transformatrice des cœurs pour un monde meilleur. Cette ligne est tenue

grâce à un discours compréhensible, rationnel, que quiconque doit pouvoir critiquer et discuter, même celles et ceux qui ne sont pas croyants, mais qui vivent avec nous dans la même République. La prédication chrétienne est, certes, un discours alternatif au monde présent, où la transcendance peut élever nos jugements et nos opinions dans une vision plus large et plus complexe de notre existence, mais toujours dans le respect de la pluralité que garantit la République.

Prêcher dans le cadre d'une République laïque nous oblige et nous libère donc tout à la fois. Nous oblige parce que cette liberté de conscience que nous garantit la République ne doit jamais devenir l'arme qui sapera l'autorité des lois qui protègent notre liberté ; et nous libère, parce que nous pouvons proposer des pistes nouvelles en matière de spiritualité et nous faire l'écho des témoignages que viennent déposer nos contemporains dans nos Églises.

Prêcher l'Évangile est un acte politique et c'est d'ailleurs parce qu'elles étaient conscientes de la puissance du langage religieux que les autorités civiles ont conçu pour les mouvements religieux, depuis au moins deux décennies, à partir de l'entrée de nos sociétés modernes et pluralistes, une véritable peur dans une ère de radicalisation religieuse de réaction.

La chose n'est pas nouvelle. Rappelons-nous que cette liberté de parole a été gagnée de longue lutte et que les Évangiles eux-mêmes sont empreints de cette tension entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Ces écrits, loin d'être des doctrines spirituelles, sont avant tout des témoins des réalités politiques et sociales du contexte de leur rédaction : quand nous nous y référons en église, il s'agit d'en tenir compte pour relativiser leur autorité et la mettre en perspective.

Il nous appartient donc, dans ce cadre précis, de clarifier sans cesse notre annonce de l'Évangile, dans un effort d'actualisation et de responsabilité citoyenne républicaine ; pour que prêcher dans notre pays reste, pour notre église aux idées libérales et humanistes, un devoir et une chance. J'affirmerai donc sans problème que lorsque je prends la parole publiquement, je suis républicaine, laïque et protestante.



Républicain, laïque, protestant : une tradition libérale pour la liberté et le bien commun.

par le pasteur Christophe Cousinié

Valeurs de la République et valeurs de la religion sont deux domaines bien différents. Et l'Histoire nous montre que dans ce couple tout n'a pas toujours filé un parfait amour. Ce désamour, ou plutôt cette course pour avoir la première place vient sans doute d'une confusion des rôles de chacun. La République, en tant que mode d'organisation politique, concerne le vivre ensemble et le bien commun sur un mode organisationnel, politique, sociétal et collectif. La religion, quant à elle, concerne uniquement le sujet croyant.

Ainsi je suis républicain (dans le sens de défenseur de la République) en tant que citoyen, c'est-à-dire dans mon choix, ma conviction ; ce mode d'organisation politique est celui que ma conscience m'appelle à désirer et à défendre. Et je suis protestant en tant que croyant. C'est-à-dire que ma foi personnelle se retrouve dans les principes du protestantisme. Ici aussi c'est seule ma conscience qui me permet de me reconnaître dans cette expression particulière du sentiment religieux.

Mais si l'une veut prendre le pouvoir sur l'autre pour gérer ce qui n'est pas de son domaine, alors on entre en confusion, et l'une et l'autre se perdent et ne sont plus ni République ni religion. Samuel Vincent écrivait : *« L'État a besoin de liberté pour atteindre le but de son institution. La religion n'a pas moins besoin de liberté pour atteindre le but de sa sienne. Si ces deux corps veulent s'allier, leur liberté se neutralise et se perd dans cette union ; et nul ne remplit pleinement la mission qui lui fut confiée [1] »*.

C'est donc là qu'intervient le troisième terme de notre triptyque : la laïcité. En tant que principe, elle vient mettre de l'huile dans le rouage. Elle peut être perçue comme le garant de l'équilibre ou comme le garde-fou qui permet de protéger la liberté des deux contre les potentielles velléités de chacune.

L'ordre dans lequel on agence les termes est aujourd'hui au cœur du débat. Suis-je d'abord Républicain avant d'être croyant, ou bien suis-je croyant avant d'être républicain ? Qui est première, la loi de Dieu ou la loi du pays ? C'est cet enjeu-là qui se dit dans l'ordre choisi. Et encore une fois la laïcité est le point d'équilibre mais tout dépend encore de la conception que

l'on a de ce principe, car selon la façon dont elle est comprise, elle peut donner raison à l'un ou à l'autre.

Le protestantisme libéral ne voit pas la laïcité comme un équilibre mais plutôt comme un lien. Et plutôt que de mettre République, laïcité et religion sur une même droite (en choisissant le sens de la lecture que l'on veut), il faudrait nous le représenter comme un triangle qui met en relation les trois et qui fait de chacun un sommet, et dans l'espace délimité par ce triangle, il faudrait inscrire le mot liberté. Ferdinand Buisson conclut ainsi sa présentation des principes du christianisme libéral : « *Oui, l'Histoire le prouve, il faut une religion pour faire vivre un peuple : mais pour faire vivre un peuple libre, il faut une religion libre [2]* ».

Il faut donc poser les choses en d'autres termes. Et nous parlerons ici de but, de méthode et d'idéal. Il est compris comme l'égalité de chaque être humain en droits et devoirs. Droit de croire ou ne pas croire et d'avoir ses opinions et devoirs de ne pas les imposer. Droit de pouvoir participer à la gouvernance du pays et devoir d'y contribuer par la République est un but. C'est le bien commun qui est recherché. Il est sa voix. Droit à la protection sociale et devoir d'y contribuer. Etc...

La laïcité est une méthode, celle de la neutralité. Non pas la fausse neutralité, celle qui fait du professeur d'école « un distributeur automatique de leçons de calcul et d'orthographe », n'exprimant aucune conviction. Cette neutralité-là, c'est un effacement, c'est l'impuissance et c'est l'insignifiance. Non la neutralité comprise comme le fait de ne pas imposer sa conviction à un autre et de rester dans l'ouverture d'un débat où chaque position vaut celle de l'autre.

Le protestantisme libéral est un idéal. C'est la foi en ce divin qui se dit et se présente dans un idéal du bien, du beau et du vrai. C'est-à-dire un divin qui m'appelle à rechercher toujours le bien et le bien commun, qui m'invite à reconnaître la beauté du monde et rester ouvert à plus de beauté encore, qui m'invite à comprendre le monde et a toujours continuer à aller plus loin dans la connaissance.

Je suis donc républicain pour un but, laïc de méthode et protestant libéral par idéal et tout cela se résume dans cette parole de Ferdinand Buisson : « *Alors, mon frère, ma sœur, nous apprendrons ensemble à faire le bien : unis malgré les plus graves divergences de pensées, nous poursuivrons dans un affectueux esprit de liberté l'œuvre évangélique d'édification individuelle et collective.* »

[1] Samuel Vincent, *Du protestantisme en France*, 1829

[2] Ferdinand Buisson, *Les principes du christianisme libéral*, Joel Cherbuliez éditeur, 1869. p.91



Je suis Républicain, laïque et protestant

Témoignage de Didier Sicard

Professeur de médecine, président du Comité consultatif national d'éthique 1999-2007

Lors d'un échange avec un homme politique devant des étudiants sur le sujet de la fin de vie, celui-ci, à bout d'arguments, me lance « Vous, vous êtes un croyant !! »

Cette adresse cinglante a la finalité agressive d'un enfermement rebelle à tout questionnement. Toute discussion avec vous est vaine. Vous êtes inaccessible à la raison. Votre réponse est déléguée à votre croyance, etc.

Une croyance est-elle une conviction ? Une conviction peut-elle être qualifiée d'éthique ? À ces deux questions, la réponse habituelle est positive.

Et pourtant une éthique de conviction ignore par essence l'autre réputé étranger à celle-ci ! Ma pensée est ainsi. Je ne vous empêche pas d'avoir les vôtres. Une telle conception de « l'éthique de conviction » m'a toujours paru suspecte en se revêtant d'éthique, car celle-ci est d'abord et avant tout l'attention à l'autre.

« Je ferai tout pour que la liberté de l'autre soit », dit Paul Ricoeur, ce qui signifie que la liberté de l'autre précède la mienne. Une telle conviction qui évoque l'autre plutôt que soi a alors une valeur éthique mais ce n'est pas l'opinion habituelle.

Il en est de même pour la croyance. Celle-ci n'est jamais close sur elle-même mais sans cesse interrogation mouvante, bouleversée par tel ou tel événement, elle n'est jamais une possession, une propriété mais plutôt une quête. Sa manifestation première est l'ouverture à l'autre, fût-il porteur d'une croyance différente. C'est alors que surgit « l'éthique de responsabilité », c'est à dire celle qui relativise votre conviction face à l'autre et qui prend en compte les conséquences concrètes de celle-ci, l'éthique de conviction dit « je suis contre l'euthanasie et je ferai tout pour l'empêcher », l'éthique de responsabilité dit « je suis contre l'euthanasie, mais je ferai tout pour que la personne en détresse, si je n'arrive pas à la dissuader, qui me demande de l'aider, puisse y accéder ».

La croyance en Dieu, c'est d'abord croire en l'autre, pas en soi !

Aumônier laïque, républicaine et protestante



Témoignage de la pasteure Agnès Adeline-Schaeffer

Que peut-il y avoir de commun entre un aumônier musulman, un aumônier juif, un aumônier témoin de Jéhovah, un aumônier bouddhiste et un aumônier chrétien, qu'il soit orthodoxe, catholique ou protestant, lorsqu'ils rentrent en prison ? Eh bien...c'est la République, selon les articles 1 et 2 de la loi de 1905 :

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées ci-après, dans l'intérêt de l'ordre public. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons ».

C'est ainsi que les aumôniers des différentes religions peuvent entrer en prison, faire des visites et organiser des cultes en détention. Si une personne d'une religion non reconnue officiellement par l'administration pénitentiaire demande la visite d'un représentant de son culte, celui-ci est agréé le temps de la visite ou du suivi de cette personne. La visite des aumôniers présentant leur culte aux nouvelles personnes, au quartier « arrivants », est plus ou moins bien comprise et accueillie par les personnes détenues elles-mêmes, qui parfois se retrouvent en face d'une autorité religieuse qu'elles rejettent, à cause d'une pratique délaissée. Mais quand elles comprennent que la présence au culte n'est pas obligatoire, et qu'elle n'a aucune incidence sur la notation du comportement de la personne détenue en prison, alors, le regard change et souvent, elles s'inscrivent pour une première rencontre, voire pour une première visite. Et un accompagnement peut se mettre en place.

Les aumôniers ne sont pas des électrons libres. Ils ne s'autoproclament pas aumôniers, et relèvent tous d'une aumônerie nationale, relayée sur le terrain par une aumônerie régionale, laquelle est l'interface entre les aumôniers et l'administration pénitentiaire. Les aumôniers de tous les cultes sont logés à la même enseigne. Tous sont assimilés comme personnel pénitentiaire, et à ce titre, sont tenus de respecter le règlement intérieur de la prison dans laquelle ils sont nommés. Il n'y a pas de supériorité d'une présence religieuse dans la

prison par rapport à une autre, et non plus par rapport à l'autorité pénitentiaire. Il n'y a pas de passe-droit non plus. Les aumôniers sont obligés de laisser leurs affaires personnelles y compris leur portable dans un casier approprié avant de rentrer en secteur de détention. Deux fois par an, tous les aumôniers sont reçus par la Direction de l'établissement, pour faire le point, une fois en groupes restreints, une autre fois avec l'ensemble du personnel pénitentiaire, ce qui permet de mettre un visage sur les différents intervenants comme les responsables des autres activités en prison. La Direction prend connaissance des revendications des responsables des cultes, ainsi que de leurs projets, tout en rappelant le règlement intérieur, ainsi que les droits et les devoirs de l'aumônier. Elle informe sur l'évolution des lois relatives à l'administration pénitentiaire. Elle rappelle aussi la nécessité des représentants des cultes de se rencontrer les uns les autres pour mieux se connaître. Certains établissements organisent au minimum une fois par an une rencontre interreligieuse, avec les personnes détenues de toutes religions qui le souhaitent. Certains proposent aussi aux aumôniers de faire partie de la commission d'indigence, pour une meilleure connaissance des besoins de chacun.

C'est en devenant aumônier des prisons que j'ai le mieux appréhendé ce que voulait dire « République », « Laïcité », « Religion ». Souvent je me pose la question de savoir si ma foi passe en premier, devant les principes républicains. Finalement, je fais passer les principes de la République devant ma foi, en particulier en milieu carcéral, afin que soit préservée ma liberté de penser et de croire, comme celle des personnes détenues. Je suis citoyenne d'un pays qui revendique la République comme organisation politique, veillant au vivre ensemble et à la paix entre les citoyens tous différents. Cette République garantit le droit de croire comme de ne pas croire. C'est pour moi le sens de la laïcité qui m'est si chère. Je vis ma foi dans le protestantisme, libéral qui plus est, qui est une confession laïque, ce que beaucoup oublient dans notre société. Le protestantisme n'a pas de magistère. Le pasteur exerce un ministère laïc, ce qui le met à égalité avec celles et ceux qui s'engagent à ses côtés, dans un autre ministère, y compris dans le monde politique. C'est pour cela que je reste attachée aux principes de la République laïque aussi longtemps que celle-ci continue de rechercher le bien commun de tous, aussi longtemps qu'elle garantit le droit à la protection sociale sans discrimination, et aussi longtemps que celle-ci garantit la liberté d'expression dans le respect réciproque de chacun, ainsi que la liberté de croire ou de ne pas croire. Mais, dès lors que ces principes sont menacés, ou bafoués, d'une manière ou d'une autre, alors, je rentre en résistance au nom de l'Évangile et de ma foi, parce qu'il en va de la dignité humaine et de la liberté de chacune et de chacun. C'est ainsi que je suis républicaine, laïque, chrétienne et protestante libérale très attachée aux trois valeurs de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Faire des républicains

par Ferdinand Buisson - extraits du discours au Congrès radical de 1903

[...] *Le premier devoir d'une République est de faire des républicains, et l'on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. Pour faire un catholique il suffit de lui imposer la vérité toute faite : la voilà, il n'a plus qu'à l'avaloir. Je dis catholique, mais j'aurais dit tout aussi bien un protestant ou un croyant quelconque, la différence, c'est qu'aux protestants on dit qu'il faut croire la Bible et aux catholiques on dit qu'il faut croire le pape. Mais, Bible ou pape, c'est toujours l'autorité prétendue naturelle, et toute l'éducation cléricale aboutit à ce commandement ; croire et obéir, foi aveugle et obéissance passive. Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain si petit et si humble qu'il soit [...] et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité et non pas de la recevoir toute faite d'un maître, d'un directeur, d'un chef, quel qu'il soit, temporel ou spirituel. Citoyens, je vous en prie, réfléchissez-y : Est-ce qu'on apprend à penser comme on apprend à croire ? Croire, c'est ce qu'il y a de plus facile, et penser, ce qu'il y a de plus difficile au monde. Pour arriver à juger soi-même d'après la raison, il faut un long et minutieux apprentissage ; cela demande des années, cela suppose un exercice méthodique et prolongé. C'est qu'il ne s'agit de rien moins que de faire un esprit libre. Et si vous voulez faire un esprit libre, qui est-ce qui doit s'en charger, sinon un autre esprit libre ? Et comment celui-ci formera-t-il celui-là ? Il lui apprendra la liberté en la lui faisant pratiquer. C'est en agissant qu'on apprend à agir, c'est en choisissant qu'on apprend à choisir. [...] Il n'y a pas d'éducation libérale là où l'on ne met pas l'intelligence en face d'affirmations diverses, d'opinions contraires, en présence du pour et du contre, en lui disant : Compare et choisis toi-même ! Sans doute, il y a des vérités incontestables, mais celles-là, l'État n'a pas besoin de les imposer : personne ne les conteste. Telles sont les vérités mathématiques, [...] Quant aux autres, aux croyances, aux opinions, aux hypothèses, aux convictions religieuses, par exemple, l'État ne les enseigne pas. Mais il ne veut accorder à aucune d'elles un rang privilégié [...] Non, l'État républicain, qui a charge d'âmes, n'a pas le droit de permettre que l'on élève les enfants de la France dans l'ignorance systématique de ce qu'il leur importe de savoir. Il a le droit d'exiger qu'on leur apprenne qu'il y a plusieurs religions sur la terre et comment elles se sont faites [...] mais il ne laissera pas enfermer les enfants, sous prétexte de ménager leur foi, dans une éducation exclusive qui leur cachera la multiplicité des religions humaines, et la longue suite des transformations du dogme correspondant à celles de la civilisation. [...]*

Rien ne se construit sur la détestation d'autrui

Le 19 juin 2024, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, **le pasteur Christian Kruger, président de la Fédération Protestante de France**, publiait un communiqué de presse dont vous trouverez un extrait ci-dessous :

*La dissolution de l'Assemblée nationale plonge notre pays dans une situation d'une gravité inédite. Lors des élections européennes, les Français ont exprimé leur souffrance, leur mal-être et leur colère, détournant le scrutin de son objectif initial. Depuis, sous l'influence des voix extrémistes, **notre société subit une recomposition qui inquiète au plus haut point les défenseurs des valeurs de la République**. Alors que les législatives devraient permettre un débat démocratique constructif, des délais trop courts et des promesses démagogiques irréalistes menacent de semer un profond désordre. Les trois principales formations politiques poussent les électeurs à voter par rejet plutôt que par adhésion, risquant au second tour de piéger les Français dans un choix cornélien entre le racisme de l'extrême droite et l'antisémitisme de la gauche extrême. L'heure est grave. L'instabilité durable guette. **La haine et la détestation ne peuvent être la base d'une société juste et fraternelle.***

*Ce désir d'une société plus juste et plus respectueuse est largement partagé. **Paix, dignité et fraternité, qui constituent l'intérêt commun et individuel que notre foi nous pousse à rechercher**, ne peuvent s'ériger sur la haine ou la détestation ; ni celle d'une personne, ni celle des institutions démocratiques, ni celle de groupes stigmatisés, qu'ils soient juifs, musulmans ou étrangers. Une société équitable et solidaire exige un esprit de concorde et le devoir de fraternité de chaque citoyen.*

Dans la continuité de ses appels précédents, la Fédération protestante de France exhorte chaque citoyen à exercer son droit de vote avec conscience et responsabilité pour renforcer le tissu social et promouvoir la dignité humaine inaliénable. Elle alerte sur l'impasse dangereuse que représentent pour notre pays, notre démocratie et notre société, les discours et visions des partis extrêmes, qui heurtent profondément les femmes et les hommes de foi inspirés par l'Évangile.

Face à la menace des extrêmes, elle invite chacun à discerner, en son âme et conscience, des femmes et des hommes capables de s'extraire des logiques idéologiques et partisans, et de s'unir pour servir l'intérêt supérieur de la nation ; des femmes et des hommes capables de coopérer en confiance avec nos partenaires européens. En cette heure de gravité, elle appelle les communautés chrétiennes à porter dans leur prière le bien commun que représente la République ainsi que l'esprit de fraternité et de concorde de ses citoyens.

Plus que jamais, « Prenons soin les uns des autres » (Hébreux 10,24)

Rencontres du protestantisme de liberté

2024

56^e édition / 2024
5/6 octobre

PEUT-ON
ENCORE VIVRE
ENSEMBLE ?

Au Lazaret

à Sète



Penser, critiquer et croire en toute liberté

avec :

Ghaleb Bencheikh
Sylvie Brunet
Béatrice Cléro-Mazire
Pierre Olivier Dolino
Farid El Asri

Pierre Gisel
François Roux
Folco Peyrussan
Jean Viard

Contact /
inscriptions :

Jean-Claude MARTIN
tél. 06 62 47 12 95

martinsjctm@gmail.com



La Fraternité : valeur chrétienne et républicaine

Des trois valeurs posées comme inséparables au fronton de nombreux monuments et de pièces officielles de notre République, la fraternité est la plus tard venue, puisque c'est en 1848 qu'apparaît son exigence, soit quelques décennies après la Révolution française. Et de ces trois sœurs, elle a été traitée comme la petite dernière, de rang inférieur à celui de ses deux prestigieuses aînées. La liberté donne à chacun le droit et le devoir d'accomplir une œuvre qui lui est propre, pourvu qu'elle soit reconnue avec le même statut que les autres. L'égalité, avec un peu moins de prestige que la première, et se présentant seulement comme une sorte de filtre des excès de la première, ne se pose déjà guère plus que comme égalité de droit ou comme égalité des chances, mais il est bien rare qu'elle se veuille égalité économique ou sociale. Située au bout de la batterie des filtres, la fraternité est encore plus négligée et revendiquée comme par raccroc. Ce qui lui vaut de se dissoudre en une multiplicité de contradictions, peut-être plus encore que les deux autres. Elle est le fait d'une relation familiale, qui n'est pas exempte d'inimitié, et elle désigne pourtant une valeur d'amitié. Schiller la traite comme une valeur de l'avenir, mais elle est aussi le témoin de notre enfance et de notre passé. Elle est presque synonyme de solidarité et pourtant, elle occupe la place de la sécurité. Elle est une valeur militaire et, sous la plume de Tolstoï, elle devient valeur essentielle de la non-violence.

Cependant, en dépit de ses contradictions et de ce qui la fait apparaître en grave défaut du point de vue de la vérité, elle ne perd jamais ce caractère ondoyant qui lui permet de traverser les millénaires et de se conserver sous les visages les plus divers. Après Platon, Aristote et les anciens Hébreux, le christianisme a su, dès son origine, prendre en charge cette très ancienne valeur et lui permettre, même quand elle était traitée comme un rebut, d'user de ses qualités d'intermédiaire pour créer de tout temps les liens communautaires dont les hommes ont besoin. Si utopique que soit l'horizon qu'elle ouvre, elle corrige encore aujourd'hui les perspectives de la liberté et de l'égalité qui, sans elle, deviendraient facilement violentes.

Ainsi, loin d'être un résidu, elle pourrait se trouver au principe du filtrage des deux autres.

Juste solidaire : passeurs de mémoire et de fraternité



A l'issue du culte du 23 juin dernier, ceux des paroissiens ayant décidé de braver la faim et de fermer les yeux sur les problèmes techniques au démarrage, ont eu l'occasion de découvrir, en avant-première, le film *Juste solidaire*, réalisé par des élèves volontaires du lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine avec l'aide de leurs professeurs dont notre ami Pierre Valdo. Cette œuvre originale de 28 mn est la version longue de celle proposée au « Concours national de la Résistance et de la Déportation » dont le thème était cette année « Résister à la déportation » et dans le cadre duquel il a déjà été récompensé.

À travers des images d'archives et différents intervenants, le film revient à la fois sur les persécutions antisémites qui s'abattent sur la communauté juive dès le début de l'occupation allemande en France, et notamment sur les déportations massives vers les centres de mise à mort de Pologne à partir de 1942, mais aussi, surtout, sur les résistances, au ras-du-terrain, qui s'improvisent très vite sur place. Les élèves-réalisateurs se sont penchés en particulier sur deux réseaux religieux qui s'improvisent à ce moment pour venir en aide aux enfants juifs dont les parents ont déjà été déportés : d'une part, celui de l'Oratoire du Louvre et de la Clairière, son centre social, d'autre part celui de la Grande mosquée de Paris. On y découvre comment l'engagement spirituel parvient à transformer des gestes infimes de la vie quotidienne (faire une promenade, héberger un enfant une nuit, etc) en acte de résistance.

C'est l'histoire de cette résistance à la fois banale et héroïque - dont bien des épisodes restent méconnus comme l'ont illustré les témoignages qui ont suivi la projection - qui constitue le message principal du film. Comme l'ont rappelé les élèves-réalisateurs venus en nombre à l'Oratoire : « En faisant ce film, nous sommes nous aussi devenus des passeurs de mémoire et de fraternité ».



Le mariage : Une union civile avant d'être religieuse



Cette année scolaire 2023 / 2024, le groupe de jeunes adultes de l'Oratoire du Louvre s'est réuni, toujours plus nombreux·se, chaque mois au temple pour discuter et débattre sur différents thèmes, tels que le bonheur, le destin, l'intelligence et ... le mariage. Ce dernier fait écho au dossier de cette Feuille Rose tant les échanges entre les 25 jeunes adultes présent·e·s pour ce débat de début avril ont permis d'explorer le sens de cet engagement pour le couple, pour la société et pour l'Église.

Plusieurs des textes abordés (extraits du Prophète de Khalil Gibran, de l'Institution de Jean Calvin, des décisions du synode de Sète de 2015 autorisant la bénédiction des couples de même sexe, ...) nous ont rappelé que le mariage, en France, est avant tout civil, c'est-à-dire officialisé par l'autorité publique. Ce n'est qu'après la reconnaissance légale de leur union qu'un couple peut prétendre à une cérémonie religieuse. Dans le protestantisme, le mariage est une bénédiction et non un sacrement, et signifie ainsi la grâce de Dieu offerte pour accompagner les époux·ses dans leur vie (de couple). Cette bénédiction peut prendre différentes formes dans sa célébration, qu'elle soit protestante, interreligieuse ou laïque.

Dans la pluralité des visions que nous avons partagées lors de ce débat, nous avons pu conclure sur le fait que : c'est bel et bien la République qui officialise l'union d'un couple, dans ses droits et ses devoirs, et c'est la bénédiction qui appelle à accueillir les joies et les difficultés dans la confiance d'un Dieu qui nous aime.



Une fraternité universelle pour la Veillée interreligieuse pour la marche des Fiertés



Le vendredi 28 juin, veille de la marche des fiertés, nos deux pasteures, entourées d'un iman, d'un prêtre et d'un rabbin et de nombre de nos paroissiens, ont accueilli des personnes LGBTQIA+ devenues fidèles à ce rendez-vous ou venu.e.s pour la première fois dont des associations non confessionnelles. Nous étions donc nombreux présents pour que ces discriminations, qui

cabossent une multitude d'existences, cessent enfin. C'est ainsi que le temps de cette veillée, notre temple devenait, comme le précisait la pasteur Béatrice Cléro-Mazire « *une place publique où il fait bon être ensemble, convié-e-s par un hôte qui transcende toutes nos réticences et toutes nos fermetures [...] Nous sommes venu.e.s ce soir et nous aurions de la peine à dire quel est le plus grand miracle ici ? Est-ce d'être rassemblé.e.s malgré nos différences d'identité, d'histoire, de désirs qui fait miracle ? Ou est-ce de l'être avec nos différentes convictions spirituelles ? Il nous faut résister à un universalisme facile qui fantasmerait un tout uniforme : chaque personne a apporté son monde ici ce soir : son temps, son espace, ses pensées, ses convictions et, grâce à une liberté que nous garantissent les droits acquis de longue lutte, chaque monde peut rencontrer celui de l'autre. Alors, rappelons-nous que, comme le disait Edmund Burke : « pour triompher, le mal n'a besoin que de l'inaction des gens de bien » et soyons ensemble un geste ce soir : le geste de venir de loin ou de près, pour rencontrer d'autres mondes et bâtir celui de demain. »*. C'est ainsi que 5 ministres du culte de la République nous ont conduits à :

Témoigner d'abord, de l'importance de la vie spirituelle de chacun, qu'on appartienne à une tradition religieuse ou non, et affirmer avec le **Père Jacques Merienne** que « *nous sommes destinataires de la Grâce de Dieu, qui lui, ne fait nulle différence entre les hommes et les femmes qu'il aime.* »

Célébrer aussi, en communiant ensemble dans un rite inédit, dépassant les convictions de chacun dans un partage d'une denrée universellement vitale : l'eau.

Résister enfin, à la tentation que le **Rabbin Josué Ferrera** décrivait ainsi dans sa méditation : « *Parfois, les humains fuient leur condition en s'octroyant un pouvoir qui ne leur appartient pas ; celui de décider qui sera autorisé, ou non, à posséder sa propre voix* » .

La théologie respectant chaque singularité humaine ne peut être que libérale, et la question que l'**Imam Ludovic-Mohamed Zahed** posait dans sa méditation est un des exemples de ce mouvement réformateur, exigeant et courageux : « *une renaissance spirituelle, au-delà de la dogmatique religieuse, est-elle pensable ? Quelles structures collectives, académiques, culturelles et sociales, nous permettraient-elles de traverser à gué, tels Moïse et Aaron, notre « mer rouge » sang, en cette post- modernité farouche, en vue d'une islamité véritablement apaisée ?* ». Cette question ne s'adresse-t-elle pas à toutes les religions ?



Être Chrétiens et Chrétiennes dans la Cité

En cette année scolaire 2023/2024, les moniteurs, monitrices et les pasteurs ont cherché avec les enfants de l'Éducation biblique ce que pourrait signifier être chrétiens et chrétiennes dans la cité. Il s'agissait, non pas de chercher comment convertir la Cité au christianisme dans un élan missionnaire, mais plutôt de comprendre quelle éthique de vie produit la prédication de Jésus de Nazareth et quelles transformations le salut apporté par Jésus le Christ pouvait produire dans le monde que nous habitons.

Au premier semestre, comme relaté dans la Feuille Rose 830, les enfants sont partis à la recherche de l'Église en Actes ; ils nous offraient aussi une fête inoubliable pour Noël en nous ouvrant les portes de leur École Biblidlard, école théologique où l'esprit critique de la Réforme Protestante leur permettait de décrypter la portée symbolique des récits de nativité et ainsi d'appréhender la nécessité d'une remise en question constante des doctrines religieuses. Mais alors se posait la question de savoir quel contenu transmettre quand toutes les données théologiques peuvent être remises en question et quelle organisation mettre en place pour ce faire ? Tel a été le programme du second semestre de cette année scolaire.



Dans un premier temps, nos apôtres en herbe ont pu mesurer à quel point l'information sur les religions dans notre République est un enjeu important mais ont aussi pu constater que les médias généralistes offraient souvent aux religions un miroir déformant. Ils ont donc eu rapidement envie de produire eux-mêmes de l'information pour pouvoir expliquer une réalité souvent méconnue. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un journal (*La Petite Feuille Rose*) et de constituer avec les enfants des comités de rédaction ; le récit biblique, mettant en scène l'apôtre Paul dans un véritable fait divers (le naufrage des 276 prisonniers en route vers Rome) prit alors la valeur d'un exemple journalistique avec ses forts accents d'actualité.

Dans un deuxième temps, les enfants ont pu prendre conscience que toute cette effervescence pour annoncer l'Évangile impliquait une certaine organisation et avait donc une portée politique. En effet, pour être chrétiens dans la ville, il nous faut agir ensemble dans la cité. La question du gouvernement d'une association culturelle comme la nôtre méritait donc d'être expérimentée pour comprendre ce qu'est notre système presbytéro-synodal. C'est ainsi que la question du baptême, qui tenait à cœur à nos jeunes paroissiens, a été



retenue comme thème synodal. Les enfants se sont alors essayés à la délibération et au débat dans un véritable synode des enfants. Élisant des rapporteurs synodaux pour mettre en forme les arguments du débat, les enfants ont pu expérimenter la place du vote, qui ne devrait être qu'un enregistrement des résultats d'une véritable discussion argumentée, et non une arme clivante qui évite le dialogue. Ils ont ainsi pu appréhender l'importance des règles électives dans une République et celle de la conscience individuelle de chacun en vue du bien commun. Dans l'Église, comme dans tout groupe humain, ils ont pu mesurer combien la question de la représentation et de la démocratie était importante à poser. La foi n'exempte personne de la question du droit.

Le résultat du vote fut sans appel. Considérant les conséquences de leur décision, à la question : *Doit-on être baptisé pour faire partie de l'Église de Jésus Christ ?*, les enfants ont répondu majoritairement : non. Ils affirmaient ainsi leur désir d'une église accueillante à l'exemple de Jésus de Nazareth, accueillant chacun sans condition. Dans leurs débats, les enfants ont appris à partager la parole grâce à notre mascotte : « Barnabé » que les enfants se sont passée de mains en mains lors des discussions ; une bonne façon de vivre en acte le respect de l'autre et l'amour du prochain.



Gageons que nos enfants s'en souviendront et convoqueront le même amour et le même esprit de partage quand les débats et les conflits agiteront la nef de l'Église ou celle de leur Cité. Cette année, ils nous ont montré un chemin qui revenait sans cesse à deux éléments fondamentaux de la vie d'un chrétien dans la ville : le partage et l'amour ou comment être fraternels ?



Dimanche 30 juin 2024

Un équipage serein au risque des tempêtes **Assemblée Générale 2024**



C'est à deux voix et à partir de Marc 4, 35-41 que nos pasteures ont choisi de prêcher en ce dimanche 30 juin, jour d'Assemblée Générale et de renouvellement de l'équipe du Conseil presbytéral et ainsi de remercier l'équipe sortante et d'accueillir la nouvelle équipe :

« Aujourd'hui, dans la nef de l'Oratoire du Louvre, il y a des membres d'équipage qui ont conduit ce grand navire que l'on appelle parfois avec orgueil le vaisseau amiral de la flotte protestante, et qui, du point de vue de l'Évangile n'est qu'un bateau de pêche, mais quel bateau de pêche ! C'est un navire ancien et robuste certes, mais surtout porteur d'une liberté attendue par beaucoup, comme la barque des disciples du Christ. Dans les tempêtes, cet équipage a su avancer et faire taire la peur pour garder le cap essentiel : rechercher le règne de Dieu. Merci à toutes et tous qui ont permis de mener à bien une mission que Dieu insère au gré du temps. Cet équipage se renouvelle aujourd'hui avec d'autres personnes qui montent à bord tandis que les premiers vont retourner vers d'autres services, d'autres dévouements, d'autres engagements. Merci à toutes et tous qui répondez à cet appel. Ensemble, nous représenterons et nous travaillerons pour que la parole qui fait taire les peurs résonne dans notre société. Ainsi, avec confiance, avec courage, avec humour aussi, nous serons pêcheurs d'hommes et nous partagerons la parole d'amour que nous avons reçue. Fluctuat nec mergitur. »

Également, et alors que nos institutions vont aussi entrer dans une année électorale, cette prédication « spéciale AG » fut l'occasion pour nos deux pasteures de formuler un vœu dans la continuité du dossier de notre **Feuille Rose n°830 Plaidoyer pour nos pasteurs en paroisse** : « Dans la barque de l'Église, il faudrait un équipage uni qui pense au bien commun, pour éviter d'être une nef des fous ensemble. Un équipage engagé collectivement, mais libre individuellement, pour ne pas se retrouver à ramer sans réfléchir dans le même sens sans avoir la possibilité d'imaginer un nouveau cap pour le navire. Dans la nef de l'église il faudrait un équipage égalitaire, qui ne reproduise pas les images hiérarchisées de nos sociétés inégalitaires, afin qu'en cas d'avarie, les canots de sauvetages ne soient pas toujours pour les mêmes, comme dans le Titanic. Il faudrait que cet équipage accueille chacun, chacune avec douceur, avec sympathie, pour que chaque personne qui monte à bord de l'arche se sente sauvée par l'amour de Dieu. Il faudrait aussi que cet équipage remonte des filets bien pleins de la nourriture spirituelle que Jésus nous a apportée, pour qu'avec le travail de notre église, qui n'est qu'une barque parmi d'autres, beaucoup soient nourris au même amour du prochain. Il faudrait enfin que chaque membre de cet équipage croie qu'avec une parole de foi on peut faire taire les tempêtes au lieu s'y perdre. »

De la foi, il en a fallu à l'équipe du Conseil presbytéral sortant et ce n'est d'ailleurs pas anodin qu'elle ait tenue à ce que chacune de ses 4 Assemblées Générales s'ouvre avec la lecture de la Confession de foi dite de l'Oratoire dont la conclusion n'est autre que : « *Seigneur augmente en nous la foi* ».

En sus de la Covid 19, elle a dû en effet gérer nombre de mises en conformité qui se sont avérées au fil de l'eau nécessaires dont des détournements opérés depuis 2012 via trois associations « satellites » de la paroisse : à hauteur de 550 k euros, ils ont été découverts en début de mandat et auront pris 4 ans à être réparés, dans le strict respect des lois de la République et sans casse irrémédiable pour toutes les parties impliquées. En parallèle, et grâce à la mobilisation de toutes et tous et malgré 44 499 euros d'impayés ATOOL qu'il a fallu éponger, notre paroisse est revenue à un solide équilibre financier, défi que l'équipe du Conseil s'était fixé en 2020, en plein Covid et sans trésorerie courante disponible, pour mettre fin à près de deux décennies de pertes d'exploitation conséquentes (dont 1 446 887 euros entre 2007 et 2019).

En fait, cette Assemblée Générale fut l'occasion de rappeler que rejoindre l'équipe du Conseil presbytéral consiste à essayer de modestement contribuer à un monde meilleur tout en donnant les moyens aux paroissiens de l'Oratoire, d'aujourd'hui et de demain, de continuer à penser, critiquer et croire en toute liberté. C'est d'ailleurs dans cet esprit de stabilité et d'exigence qu'a été renouvelé à l'unanimité le mandat de 6 ans de la pasteur Béatrice Cléro-Mazire en septembre dernier et qu'une nouvelle équipe, composée de six « anciens » et de huit « nouveaux », a été proposée au vote.

Cette Assemblée fut enfin l'occasion de se remercier mutuellement : ont été ainsi chaleureusement applaudies la fidélité des membres et donateurs, la persévérance, la solidarité et l'efficacité de toute l'équipe du Conseil sortant (ses deux pasteurs, les conseillères et conseillers du premier jour comme celles et ceux entrés en cours de mandat pour apporter leur expertise ponctuelle et/ou préparer la transition à venir tout en soulageant celles et ceux qui avaient déjà beaucoup donné) mais aussi la nouvelle équipe dont tous les membres ont été élus ou réélus à une écrasante majorité (de 92% à 99% des voix). C'est donc unis que nous nous sommes tous dirigés, dans la joie et la bonne humeur, vers la salle Monod où avait été dressé un très beau buffet.

Garder le cœur toujours brûlant Départ à la retraite d'Agnès AS

Rien n'était en effet trop beau pour démarrer tous ensemble les festivités à l'occasion du départ à la retraite de notre pasteur Agnès Adeline-Schaeffer dont le point d'orgue devait être le culte d'action de grâce pour la reconnaissance de ses ministères. Et quel point



Oratoire du Louvre 

Les équipes du Conseil Presbytéral (entrante et sortante) vous invitent à participer au culte de départ à la retraite de la pasteur Agnès Adeline-Schaeffer



le dimanche 30 juin 2024 à 16h00
au temple de l'Oratoire du Louvre

suivi d'un moment de convivialité autour d'un apéritif festif



d'orgue ! A 16h00, notre temple était à nouveau plein à craquer pour venir écouter Agnès prêcher à partir de Luc 24, 13:32 sur le thème « garder le cœur toujours brûlant » et ce, avec beaucoup d'humour et de complicité notamment avec sa collègue et sa présidente : « *Au moment où nous*

parlons de culte d'adieu, culte d'au revoir, culte de départ... qui sont les mêmes mots que ceux pour un service funèbre, il ne manque que le culte de consolation et on est bon ! Je n'arrivais pas à trouver le bon titre...j'ai toujours du mal à trouver le titre qui va bien...finalement, grâce à Béatrice, grâce à Aurore, qui toutes les deux ont le sens de la formule, j'ai fini par opter pour « culte d'action de grâce » pour les ministères effectués dans cette église : pasteure et aumônier des prisons. C'est bien aussi de pouvoir rendre grâce à Dieu, quand on est vivant ! ».



Comme le souhaitait Agnès, nous sommes progressivement montés en jubilation : « *Au moment où je prends ma retraite, pour une fois, je regrette vraiment de ne pas parler espagnol ! Pourquoi ? Parce que le mot retraite se dit : « Jubilation » J'aime ce mot parce qu'il se rapproche de la jubilation en français !*

Et la jubilation en français c'est quelque chose de très fort, c'est une joie vive, intense ! Une allégresse ! Finalement je ne pars pas en retraite, je ne bats même pas en retraite, mais je pars en jubilation ! C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour garder mon cœur tout brûlant pour l'Évangile toujours à découvrir ». Nous avons beaucoup ri et, parfois jusqu'aux larmes, submergés que nous étions par l'émotion et la chaleur des gestes ou paroles d'amitié échangés pendant mais aussi après le culte pour souhaiter à notre amie une très belle retraite. Il serait trop long de tous les citer mais nous garderons longtemps dans nos mémoires le prêtre Jacques Merrienne, en clown triste, offrant une fleur blanche à notre amie. Également nos deux pasteures résumant en chanson leur collaboration à l'Oratoire, « c'est moi Agnie, c'est moi Bea » accompagnées par Sarah Kim au piano sur la musique de Laurel & Hardy.



Et la jubilation en français c'est quelque chose de très fort, c'est une joie vive, intense ! Une allégresse ! Finalement je ne pars pas en retraite, je ne bats même pas en retraite, mais je pars en jubilation ! C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour garder mon cœur tout brûlant pour l'Évangile toujours à découvrir ».



Également nos deux pasteures résumant en chanson leur collaboration à l'Oratoire, « c'est moi Agnie, c'est moi Bea » accompagnées par Sarah Kim au piano sur la musique de Laurel & Hardy.



Cadeaux de départ à la retraite de notre amie Agnès ADELINE SCHAEFFER

6 795 € récoltés

103 Participations

Enfin, beaucoup d'émotions à l'annonce du montant de la cagnotte (6 795 euros récoltés), largement de quoi s'offrir un très beau voyage à Venise en amoureux mais également de poursuivre sa formation de clown pour obtenir son diplôme auquel elle tient tant !



À toutes les amies, et tous les amis, présents en ce dimanche 30 juin, à tous ceux et toutes celles qui n'ont pas pu venir, je voudrais dire tout simplement MERCI.

Merci du fond du cœur, pour votre participation à la cagnotte qui va me permettre de poursuivre ma formation en humanité avec Madame Pivoine, et découvrir Venise avec Richard, mon amoureux.

Merci pour tous vos cadeaux, joyeux, humoristiques, enchanteurs, musicaux, artistiques, affectueux, gourmands, émouvants, encourageants, reconnaissants, anonymes,

Merci pour tous vos messages, oraux, vocaux, écrits par sms et par mail, sur des cartes magnifiques, ou sur du papier de brouillon peut-être à la hâte, ou soigneusement dessinés, ou encore, coloriés avec passion.

J'ai tout cela glissé dans une boîte spéciale que je vais emporter avec moi, dans mon nouveau lieu de villégiature, à la Tremblade, en Charente-Maritime. Le moment venu, lorsque la nostalgie du temps passé à l'Oratoire se fera sentir un peu plus durement, j'ouvrirai ma boîte aux trésors et je me reconnecterai à chacun et chacune de vous. Et si vous passez dans le coin...arrêtez-vous, et nous reprendrons la conversation, là où nous l'avons laissée.

Vous n'êtes pas seuls. Béatrice ma très chère consœur et amie, demeure à vos côtés, ainsi que toute la nouvelle équipe du Conseil Presbytéral. Ensemble, vous continuerez d'affermir votre foi, votre espérance et votre amour.

Avec toute ma fraternelle amitié,

Agnès Adeline-Schaeffer

Encore MERCI à toi chère Agnès !

Les baptêmes et présentations d'enfants

Auguste, fils de Régis & Léna d'Alteroche, le 21 janvier 2024



Adrienne, fille de Thomas Bouvatier & Aude Mercier, le 27 janvier



Ulysse, fils de Nicolas Milani & Alexianne Lamy, le 11 mai

Anouk, fille de Youri Yordanov & Anne-Laure Burel, le 19 mai



Benjamin, fils de Gilles Tissier & Pierre Bastien Midali, le 1er juin

Issac, fils de Cyrille Benoît & Gabriela Bravo, le 02 juin

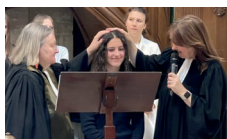


Andréa et Raphaëlle, filles de Eva Galand & Agathe du Rusquiec
et

Isaure et Léon, enfants de Martin Verdier & Eléonore Galand, le 08 juin

Les Confirmations

Le 19 mai, Maxence Laloux, Pénélope Sanson, Mélyne Pignol, Mathilde Laloux, Raphaël Giuliani et Eva Sanson.



Les baptêmes d'adultes



Sidonie Privé Saint Lanne et Selma-Marie Bousсен, le 19 mai 2024



Evan Mut et Stéphane Bomel le 23 juin



Les mariages

Nicolas Miliani & Alexianne Lamy, le 11 mai



Gilles Tissier & Pierre-Bastien Midali, le 1^{er} juin

Leandro Pimenta & Laura Keil, le 22 juin



Les décès

Depuis la parution de notre dernière Feuille Rose, nous nous souvenons avec reconnaissance de :

Gérard Mugler, le 3 janvier 2024

François Robert, le 20 janvier

Frédéric Edelmann, le 25 janvier

Noémie Chaillet-Piquand, le 20 février

Gérard Joonekindt, le 21 février

Claude Montamat, dit Montana, le 23 février

Charles Sirven-Vienot, le 24 février

Marcel Galle, le 3 mars

Françoise Simon, née Blavier, le 16 mars

Heather Petitjean, née Jordan, le 21 mars

Fleurette Rasoazanamavo, le 25 juin

VOTRE SEMAINE À L'ORATOIRE

LE LUNDI



Grec biblique

avec Anne Welti

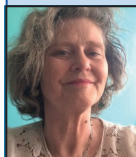
bi mensuel

Progressants (tous les 15 jours) de 19h à 20h30 :

9 & 23 septembre – 7 octobre – 4 & 18 novembre – 2 & 16 décembre

Confirmés (tous les 15 jours) de 19h à 20h30 :

16 & 30 septembre – 14 octobre – 12 (mardi) & 25 novembre – 9 décembre



Groupe protestant des Artistes

hebdo

En période scolaire

Atelier de peinture avec Anne Jenkins de 10h à 12h30

Conférences (en cours de programmation) de 12h30 à 14h

Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE MARDI



avec la pasteure **Béatrice Cléro-Mazire**

les 1er octobre - 5 novembre - 3 décembre

Culte d'intercession avec Cène

de 12h30 à 13h15
au temple

mensuel

Déjeuner partagé

de 13h15 à 14h30 en salle Monod

mensuel

Venez déjeuner avec la pasteure Béatrice Cléro-Mazire.

Partage biblique

de 14h30 à 16h en salle Monod

mensuel

Thème 2024 – 2025 : « Les villes réelles et fictives de la Bible »

Alors que notre société a un souci grandissant pour les enjeux écologiques, ce qui laisserait penser qu'un retour à la nature serait la plus belle promesse d'avenir, les textes de la Bible présentent la ville et l'espace urbain comme une bénédiction et un accomplissement de la promesse de Dieu. Comment l'urbanisme est-il image du royaume de Dieu ? C'est ce que nous verrons en nous promenant dans les villes de la Bible, leurs quartiers, leurs rues, leurs logiques.

**1er octobre : Les murailles et les portes - 5 novembre : Hors la ville
3 décembre : la ville carrefour**

LE MARDI (suite)



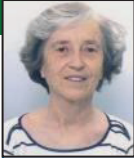
Les Théophiles :
Théologie & Philosophie

de 19h30 à 21h en salle Monod
(apéritif dès 19h)



La Pasteure **Béatrice Cléro-Mazire** et les philosophes **France Farago** et **Jean-Pierre Cléro** vous proposent à chaque soirée un thème et des textes philosophiques qui entrent en dialogue avec la Bible.

15 octobre : noms et prénoms - 10 décembre : naissance et mort



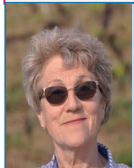
Grec biblique et Étude de l'Évangile avec Anne Welti

bi mensuel

Débutants (tous les 15 jours) : de 17h à 18h30 ou de 19h à 20h30
10 & 24 septembre – 8 octobre – 5 & 19 novembre – 3 & 17 décembre

Étude de l'Évangile selon Jean (tous les 15 jours) de 17h à 18h30
17 septembre – 1 & 15 octobre – 12 & 26 novembre - 10 décembre

LE MERCREDI



Grec biblique pour confirmés avec Édith Lounès

mensuel

de 18h à 20h en distanciel (une fois par mois)
16 octobre - 27 novembre - 18 décembre

Étudiants et Jeunes actifs à partir de 19h suivi d'un repas fraternel à 20h30 en salle Monod

mensuel

avec la pasteure **Béatrice Cléro-Mazire**, les jeunes de 16 à 35 ans se retrouvent pour une soirée-débat sur un thème choisi chaque mois, autour de textes et chants, d'abord dans le temple, puis à 20h30 à la maison presbytérale pour un dîner fraternel végétarien.

Instagram, Twitter, Facebook @jeunesoratoire, @oratoirejeunes

11 septembre - 9 octobre - 20 novembre - 11 décembre



Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE JEUDI

Répétitions du Chœur de l'Oratoire

de 19h30 à 22h

hebd



avec **Alexandre Korovitch**, maître de chapelle. En période scolaire.

Rejoignez le chœur de l'Oratoire qui recrute des choristes confirmés dans tous les pupitres, se produit en concert deux fois par an et accompagne, au moins une fois par mois, les cultes de l'Oratoire du Louvre .

Comment entrer au cœur du Chœur ?

Venez nous écouter répéter !

Soit en venant participer au « Venez chanter » le dimanche matin une fois par mois dans le temple juste avant le culte pour répéter les cantiques ou psaumes qui y seront chantés. Il suffit alors, lorsque vous le souhaitez, de vous présenter à cette répétition. C'est une excellente solution pour vous permettre de faire connaissance avec le chœur et de décider ultérieurement d'un engagement complémentaire.

Soit, après audition, en venant répéter tous les jeudis à partir de 19h30 jusqu'à 22h30, et un samedi par mois (hors congés scolaires). Nous restons bien entendu à votre écoute !

Contact : recrutement.choeur.oratoire@gmail.com

LE VENDREDI

Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE SAMEDI

Le Brunch Libéral

de 10h à 12h30 en salle Monod

mensuel

Le terme « libéral » recouvre des réalités assez différentes selon les disciplines qui l'utilisent. En théologie, ce terme a donné naissance à un mouvement de remise en question de la théologie classique en convoquant les données et les découvertes des sciences humaines (philosophie, histoire, archéologie et d'autres encore). Cette aventure conjointe de la foi et de la raison mérite d'être actualisée, c'est ce que vous proposent la **pasteure Béatrice Cléro-Mazire** et ses deux invités du semestre : la **pasteure Émeline Daudé** et le **pasteur Bruno Gaudet**.



12 octobre : réinterpréter la notion de kérygme

30 novembre : réinterpréter le péché originel



Répétitions du Chœur de l'Oratoire

Réservé aux choristes, de 10h à 17h30
une fois par mois en période scolaire

recrutement.choeur.oratoire@gmail.com

mensuel

Concerts spirituels

de 18h à 19h au Temple

mensuel

L'Oratoire du Louvre et sa pasteure sont heureux d'accueillir chaque mois de nouveaux musiciens pour vous proposer des concerts spirituels alliant la musique et la poésie. Une heure de méditation et de beauté à partager sans modération.



28 septembre (Ensemble Quid novi)

9 novembre (programmation en cours)

7 décembre (programmation en cours)

Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE DIMANCHE

Le Culte dominical

à 10h30

hebdo



La pasteure de l'Oratoire **Béatrice Cléro-Mazire** préside le culte dominical. Nous avons par ailleurs la joie d'annoncer d'ores et déjà comme invités ce semestre : le **pasteur Nicolas Cochand** (1er septembre), le **pasteur Louis Pernot** (22 septembre), la **pasteure Dominique Hernandez** (6 octobre), le **pasteur Bruno Gaudet** (27 octobre), le **pasteur Gilles Castelnau** (17 novembre), la **pasteure Emeline Daudé** (1er décembre), la **pasteure Marianne Seckel** (le 29 décembre).
Nous partagerons la Cène les **25 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 25 décembre et 29 décembre**.

Le **Chœur** sera parmi nous les **6 octobre, 17 novembre, 15 décembre**.

Le Verre de l'Amitié

A minima, les 8 septembre, 13 octobre, 24 novembre, 15 décembre

Librairie de 10h à 12h15

hebdo

Une équipe de bénévoles vous accueille pour vous faire découvrir « **les essentiels** » du **protestantisme libéral** ainsi que les dernières publications qui nous tiennent à cœur.



Livres et Spiritualité

de 12h à 13h

Un livre, son auteur et la lecture d'un pasteur. Voici comment pourrait se résumer l'idée de ce que sont ces rencontres. Dans un dialogue ouvert et partagé avec le public, nous découvrirons le propos d'un livre et la réflexion de son auteur. Une belle façon de cultiver notre curiosité et de questionner nos convictions théologiques.

Programmation en fonction de l'actualité.

Initiation au protestantisme (KT adultes)

de 12h à 15h30

Nouveauté

Ces séances, qui débiteront par un déjeuner convivial avec la pasteure Béatrice Cléro-Mazire, sont conçues pour répondre aux questions de toutes celles et ceux qui aimeraient avoir quelques éclaircissements sur les pratiques ecclésiales protestantes et les idées théologiques qui les ont inspirées.

29 septembre : *Comment s'assembler, prier et chanter dans le culte protestant ?*

10 novembre : *Comment lire, critiquer, interpréter la Bible ?*

8 décembre : *Comment accompagner, écouter, consoler ?*



Garderie

à 10h30 pour les moins de 6 ans
Les dimanches d'éducation biblique pendant les cultes dominicaux.

mensuel

Éducation biblique

dès 10h30

mensuel

Notre engagement : Ici on forme des lecteurs !

À travers son éducation biblique, l'Oratoire du Louvre ne prétend pas donner la foi à vos enfants, ni leur inculquer une doctrine prête à croire, car nous sommes convaincus que c'est dans l'intimité de chacun que la foi se révèle et que Dieu seul connaît cette relation profonde de chacun avec lui. En revanche, nous mettons tout en œuvre pour permettre à vos enfants de devenir des lecteurs critiques et autonomes de la Bible. Pour que cette bibliothèque qu'est la Bible, les grands textes qui l'entourent et l'actualisation qui en est faite dans les œuvres protestantes, fassent partie du bagage culturel, intellectuel et social de vos enfants, nous leur apprenons à lire les textes bibliques ou théologiques en les tenant pour ce qu'ils sont : des œuvres humaines, nées de la foi de témoins qui vivaient dans des lieux et des temps qui ne sont pas sans conséquences sur leur élaboration et qui continuent d'inspirer une certaine façon de vivre de nombre de nos contemporains. Nous croyons que cette façon de déchiffrer des témoignages de foi, à travers les textes, mais aussi dans les rencontres humaines que favorise l'Église, leur permettra de comprendre autrement leur monde, et qu'ils en feront le ferment de leur humanité.



Thème 2024-25 : Écrire l'Amour de Dieu

Les témoignages bibliques nous sont parvenus par l'Écriture. Écrire les témoignages de foi aurait pu les fixer à tout jamais comme des vérités absolues, pourtant, il n'en est rien. C'est toute une culture poétique qui a vu le jour grâce à l'Écriture, pour dire les choses invisibles : les choses spirituelles. Nous verrons avec les enfants, au fil des textes bibliques, comment en écrivant leur foi, les auteurs de la Bible ont donné forme à ce qu'ils imaginaient de l'amour de Dieu.

Éveil biblique - de 5 à 6 ans (de MS à CP) **de 10h30 à la fin du culte**

École biblique - de 7 à 10 ans (du CE1 au CM2) **de 10h30 à 15h30**

Catéchisme - de 11 à 13 ans (6^e et 5^e) et de 13 à 15 ans (4^e et 3^e) **de 10h30 à 15h30**

15 sept. - 13 oct. - 24 nov. - 15 déc. - 19 janv. - 16 mars - 6 avril - 18 mai et 22 juin

(Gratuit : inscriptions à accueil@oratoiredulouvre.fr)

Scoutisme

(le dimanche et/ou le samedi)



Louveteaux (8-12 ans) Meutes de l'Oratoire du Louvre et des Pyramides

Éclaireuses et Éclaireurs (12-16/17 ans)

Routiers (17-19 ans)

scouts@oratoiredulouvre.fr



mensuel

Consultez notre site pour les événements ponctuels

À NOTER D'ORES ET DÉJÀ ÉGALEMENT ...

25 août



Culte de la Saint-Barthélemy

Culte de la Saint Barthélemy suivi du dépôt de gerbe devant le Monument Coligny

1er sept

L'Assemblée du Désert à Mialet

Y seront cette année notamment le groupe des Jeunes Oratoire avec la pasteur Béatrice Cléro-Mazire



5 et 6 oct.

Rencontres du protestantisme de liberté à Sète



« Peut-on encore vivre ensemble ? » sera le thème de ces journées qui se dérouleront à Sète, au cours desquelles interviendra notamment la pasteur Béatrice Cléro-Mazire.

Renseignements et Inscriptions par email à martinsjctm@gmail.com

3 nov.

Le Culte de la Réformation



Noël à l'Oratoire

Dimanche 15 décembre : Fête de Noël avec les enfants de l'Oratoire

Mardi 24 décembre : Veillée de Noël

Mercredi 25 décembre : Culte de Noël avec Cène

Pour plus de détails et d'événements, pensez à consulter notre site ou à vous inscrire à notre e-lettre hebdomadaire « Les Nouvelles de l'Oratoire ».



Temple : 145 rue St Honoré - Paris 1^{er} - M° Louvre-Rivoli
Maison presbytérale : 4 rue de l'Oratoire - Paris 1^{er}
Tél. 01 42 60 21 64 - <https://oratoiredulouvre.fr>



Église Protestante Unie de l'Oratoire du Louvre

Association Presbytérale de l'Église Réformée de l'Oratoire du Louvre

APEROL (loi 1905)

Pasteure Béatrice Cléro-Mazire

Sur rendez-vous ou en visite à domicile
Tél. 06 61 20 81 54
b.clero-mazire@orange.fr

Accueil

accueil@oratoiredulouvre.fr
Gardiennne : Thuy-Mo Deulin

Conseil presbytéral

Élu pour 4 ans, Il est composé d'une pasteure, membre de droit, et de 14 conseillers élus et tous bénévoles.
president@oratoiredulouvre.fr
tresorier@oratoiredulouvre.fr

Organistes

Sarah Kim & David Cassan, titulaires
Aurélien Peter et Alexandre Korovitch, suppléants

Maître de chapelle

Alexandre Korovitch

Fondation du Temple Réformé de l'Oratoire du Louvre

abritée par la
Fondation du Protestantisme
(reconnue d'utilité publique)

La fondation individualisée accomplit son objet en soutenant strictement des projets dans un cadre non cultuel. Son objet consiste à :
« compléter et prolonger les actions de l'APEROL, en soutenant toute action contribuant sur les plans historique, culturel, patrimonial et social au rayonnement de l'Oratoire du Louvre et en promouvant l'approche libérale et inclusive du protestantisme. »



Associations (loi 1901)

Chœur de l'Oratoire

recrutement.choeur.oratoire@gmail.com

Pôle la Clarière CASP Centre social

Contact.laclairiere@casp.asso.fr



Scouts EEUdf de Oratoire (groupe local)

scouts@oratoiredulouvre.fr



Groupe Protestant des Artistes

sfeignier@gmail.com



Pratiquons le don joyeux !

Notre église ne vit que de dons et a besoin de plus de mille euros par jour pour son propre fonctionnement au quotidien et le soutien solidaire d'autres paroisses de la région.

Votre don signifie plus que payer des factures : c'est construire ensemble un lieu pour transmettre notre foi protestante, se donner les moyens d'accueillir tous ceux qui le souhaitent et comme ils sont, c'est offrir des outils de réflexion à chacun et chacune, c'est poursuivre ce qu'ont entrepris nos aînés depuis 1882 en affirmant « libérale » notre paroisse et en en faisant, de fait, une paroisse dite « d'élection » qui n'aura de cesse de **lutter contre l'obscurantisme religieux, le fondamentalisme et le sectarisme.**

C'est nous encourager et s'engager à nos côtés pour promouvoir avec générosité et enthousiasme la quête d'un monde meilleur, ici et maintenant.

FAIRE UN
DON
JOYEUX



Oratoire
du Louvre

⇒ **Par virement** à l'APEROL
IBAN : FR76 3000 3031 0000
0372 6118 336

⇒ **En ligne** sur

⇒ <https://oratoiredulouvre.fr>

⇒ **Par chèque** à l'ordre de l'APEROL

À envoyer au 4 rue de l'Oratoire
- Paris 1^{er}

⇒ **Ou dans le temple**

Les dons à l'APEROL ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66 % (dans la limite de 20% du revenu imposable). Un don de 500€ vous revient à 170€ si vous êtes soumis à l'IR, un don de 1 000€ revient à 340€, 2 000€ revient à 680€,).